

[Demande de conseil] Choix de matière en 2ieme année.

Par **DiM**, le **12/08/2005** à **23:17**

Bonjour a Tous.

Je passe en septembre en 2ieme année, et je suis confronté à certain choix de matières. Je suis à peu près fixé, mais il y en a un ou j'aurais besoin de conseils.

Procédure Pénal ou Economie Politique ?

Si il y a des volontaires pour m'eclairer sur le contenu des deux matieres en question ?

Sachant qu'il y a déjà du droit penal en 2ieme année est ce un plus/ou plus "utile" de prendre procédure penal ?

Ma 1ere idée serait de prendre economie politique, afin de couper un peu de l'aspect " droit" et de diversifier un peu. Mais j'ai peur que se soit un "handicap" de ne pas faire de p.penal.

En Fait je suis plutôt perdu.

Merci d'avance.

Par **Yann**, le **13/08/2005** à **09:49**

Alors là ça va principalement dépendre de toi et de ce que tu envisages pour la suite de ta vie professionnelle. Que veux-tu faire à la fin de tes études?? Si tu veux t'orienter vers une carrière juridique, procédure pénale est indispensable. Si tu veux faire des concours administratifs politique économique est une formation intéressante pour ta culture générale. Ca dépend de toi, dis nous ce que tu envisages et nous pourrons mieux te conseiller.

Par **DiM**, le **13/08/2005** à **12:15**

Je pense plutôt m'orienter vers des concours. C'est aussi pour ça que je parlais sur E.P. Mais si jamais je change d'orientation je me demande si il ne serait pas plus facile d'acquérir certaines connaissances en E.P de manière "autonome". Alors que si la p.penal devient utile dans mon orientation j'ai peur de ne pas pouvoir combler ce manque.

En fait le choix du coeur : EP (d'autant que je viens d'un Bac ES), mais la raison me pousserais vers PP.

Yann, tu pourrais m'indiquer le contenu concret des deux matières ?

En te remerciant !

DiM

Par **Yann**, le **13/08/2005** à **12:57**

Procédure pénale tout est dans le titre. C'est une matière très descriptive, pas beaucoup de réflexion. Grosso modo c'est une description des différentes juridictions, comment elles procèdent pour rendre un verdict, les voies de recours, etc...

Economie politique je ne connais pas, mais j'ai eu des cours qui doivent rejoindre comme problèmes politiques contemporains. C'est pas mal d'histoire et de géopolitique.

Par **hera**, le **31/08/2005** à **16:21**

[quote="DiM":vzc72b9k]Bonjour a Tous.

Je passe en septembre en 2ieme année, et je suis confronté à certain choix de matières. Je suis à peu près fixé, mais il y en a un ou j'aurais besoin de conseils.

Procédure Pénal ou Economie Politique ?

Si il y a des volontaires pour m'eclairer sur le contenu des deux matieres en question ?

Sachant qu'il y a déjà du droit penal en 2ieme année est ce un plus/ou plus "utile" de prendre procédure penal ?

Ma 1ere idée serait de prendre economie politique, afin de couper un peu de l'aspect " droit" et de diversifier un peu. Mais j'ai peur que se soit un "handicap" de ne pas faire de p.penal.

En Fait je suis plutôt perdu.[/quote:vzc72b9k]

Bonjour,

Es tu inscrit à la faculté de droit de Douai ???

Merci d'avance.

Par **pic**, le **03/09/2005** à **03:44**

En économie politique, on apprend en gros le rôle de l'Etat et des organismes publics dans la vie économique : politique budgétaire, politique fiscale, etc...d'une manière très économique bien sûr, en confrontant des points de vue de penseurs économiques.

Je pense que cette option serait intéressante à prendre si ta fac offre en maîtrise ou en 3eme année le droit public économique, qui est comme son nom l'indique, l'aspect juridique de l'intervention économique des organismes publics. C'est une voie que je trouve intéressante et que j'ai choisi, bien que mes connaissances économiques n'aient pas été très sollicitées, enfin ça présente toujours bien dans une intro ou pour montrer que tu as compris ton cours.